



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2021

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie à 20h30, suite à la convocation du 30 août 2021.

Secrétaire de séance : Nathalie MATHIEU

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Nathalie MATHIEU, Pierre PARVEAU, Philippe BRAVARD, Dominique MALEYRIE, Françoise MOMMELE

Absents excusés : Pierre PARVEAU (pouvoir à Milena LOUBRIAT), Brigitte MARSAC, Sébastien SAGNE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 JUIN 2021 :

Approuvé à l'unanimité

TRAVAUX

Eglise : appel à l'architecte, L. JOUDINAUD, le 1^{er} septembre ; il prépare les documents pour l'appel d'offre courant septembre. Nous avons récupéré un panneau à la Préfecture à installer lors de l'exécution du chantier dans le cadre du Plan de Relance qui a permis de financer les travaux.

Madame le Maire va signer une convention envoyée par la Fondation du Patrimoine pour concrétiser la participation financière d'AG2R en soutien du projet de rénovation de l'église Saint Martial.

Aménagement du Bourg : rencontre à la mairie le 17 juin avec M. COMTE (DRAC) et l'architecte M. LEHUGER pour la suite à donner après le diagnostic des fouilles archéologiques. L'architecte va proposer un nouveau projet qui tiendra compte des prescriptions et qu'il soumettra à la DRAC pour approbation.

Local Technique : la demande de DETR n'ayant pas été retenue, il faudra la représenter en 2022.

Le cabinet d'étude n'a pour le moment pas répondu à notre demande de mise à jour du devis (manque le coût de la couverture). Prendre contact avec Y. Glouton afin de reprendre les limites des parcelles au stade et mettre fin à la location du terrain.

Passerelle de Lagrange : son installation en collaboration avec la mairie de Beyssac est terminée.

M. ANDRE, technicien de l'ONF (l'Etat est propriétaire des terrains des deux côtés de la Loyre) a contacté la mairie pour établir une convention d'usage).

DELIBERATIONS

Le renouvellement de la convention de maintenance du logiciel Colibris (bibliothèque) est mis au vote : approuvé à l'unanimité.

DIVERS

*Le 20 et le 27 juin se sont déroulés les élections régionales et départementales qui ont nécessité la mise en place de deux isolements pour bien séparer les deux votes.

*La traditionnelle fête votive du premier week-end de juillet a quand même eu lieu, bien que de façon succincte. Le concours de pétanque organisé le samedi a toutefois accueilli bon nombre de participants. Le feu de la Saint Jean le 26 juin a aussi permis à plusieurs personnes de se retrouver sur la place pour renouer avec une vie sociale mise en sourdine par le Covid.

*Paul FREYSSINET a participé à une réunion le 9 juillet à Beyssac : renouvellement du PLU pour prendre en compte le nouveau statut de la zone où se situe la Chartreuse du Glandier.

*Le 24 juillet s'est déroulée la randonnée musicale (château de Comborn/église d'Orgnac et retour) organisée dans le cadre du Festival de la Vézère avec un concert le soir au château. La commune a participé en partie à l'organisation et a été remerciée par les organisateurs et M. BERNARD.

* Le concert organisé par « Les Amis de l'Eglise Saint Martial » s'est déroulé le vendredi 6 août ; un apéritif bien apprécié de tous a clôturé la soirée.

*Une chaîne nationale de la télévision coréenne est venue filmer les vitraux de l'église d'Orgnac en présence du Père Kim en Joong et des scènes de la vie dans une commune rurale française. Ils sont

restés tout le dernier week-end d'août et le documentaire sera diffusé à la télé en Corée en décembre.

*Fabien MINIER, en charge du déploiement de la fibre dans le département, est venu à Orgnac le 28 août pour constater sur place deux situations problématiques :

- 1) le déploiement de la fibre à Comborn nécessite la création d'un réseau d'environ 900 m. dans le domaine public qui va longer la route départementale ; il faut compter environ 3 mois pour l'exécution de ces travaux.
- 2) câble déployé au sol et arraché par l'épaveuse dans le Bourg où pourtant tous les réseaux sont enterrés. Le signalement a été fait à NATHD.

*Le bulletin municipal de mi-année est prêt à être imprimé et distribué.

*Les locations de la salle polyvalente vont reprendre. L'atelier cuisine organisé par Familles Rurales reprend ses activités en septembre dans le respect des règles sanitaires.

* Le 2 septembre rencontre à la mairie avec T. MOREAUX de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche pour faire le point sur les locaux commerciaux vacants sur la commune.

* Le 5 septembre s'est déroulé le traditionnel Vide-greniers organisé par Familles Rurales avec la participation du Comité des Fêtes d'Orgnac. Bonne participation.

Fin de séance 22h30.